



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 43149

Texte de la question

M. Jacques Brunhes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la rentrée scolaire dans les Hauts-de-Seine et plus particulièrement sur la situation de deux écoles primaires, implantées à Gennevilliers. L'inspection académique a décidé de fermer une classe à l'école Caillebotte, et de refuser la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école des Gresillons alors qu'elle se situe en zone d'éducation prioritaire. Ces choix provoqueront une augmentation des effectifs par classe. Ils entravent les actions éducatives menées et pénalisent en tout premier lieu les enfants, ce qui est inacceptable. Pourtant, ces écoles sont implantées dans une commune des Hauts-de-Seine marquée par la crise ou il est important que les moyens de l'éducation soient préservés, et même augmentés. Dans nos quartiers, l'école est un élément structurant indispensable du tissu social. C'est pourquoi les enseignants et les parents d'élèves agissent et exigent les moyens nécessaires, matériels et humains pour que tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale, aient accès à une formation de qualité, ce qui est la vocation du service public de l'enseignement. Ces décisions compromettent le suivi individualisé auquel chaque enfant a droit dans les établissements concernés. Elles entrent en contradiction avec la démocratisation de l'accès au savoir et la lutte contre l'échec scolaire. En effet, plus les sciences et les technologies se développent, plus grandit la complexité des rapports humains, de la société, plus l'intervention humaine suppose connaissance et capacité à anticiper sur les événements, plus l'investissement sans précédent dans l'éducation et la formation est nécessaire.

Texte de la réponse

En application de la déconcentration administrative, les mesures d'aménagement du réseau scolaire relèvent de la compétence des autorités académiques qui répartissent après consultation des organismes et des partenaires intéressés les moyens qui leur sont alloués, en fonction des priorités départementales. Les écoles élémentaires Caillebotte et des Gresillons A, situées à Gennevilliers, ont fait l'objet d'une étude attentive lors des travaux préparatoires à la rentrée. L'inspecteur d'academie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine, a pris la décision de fermer la 17e classe de l'école Caillebotte, compte tenu des normes départementales et des priorités recensées par ailleurs dans le département. Toutefois, la 16e classe de l'école en question est maintenue, bien que l'application stricte des normes départementales en eut entraîné la fermeture. L'école dispose, par ailleurs, d'une classe d'adaptation. À l'école des Gresillons, l'inspecteur d'academie n'a pas donné suite à la demande d'ouverture d'une 13e classe, puisque, même après fermeture, les moyennes d'effectifs par classe restent conformes à celles généralement admises dans les écoles élémentaires du département situées en zones d'éducation prioritaires. L'école possède, en outre, une classe d'adaptation. Cependant, un poste de remplacement supplémentaire a été mis à la disposition de l'inspecteur de l'éducation nationale afin d'apporter à plein temps un soutien aux élèves en difficulté et, le cas échéant, de pallier une éventuelle hausse des effectifs en cours d'année. En tout état de cause, la situation de ces deux écoles ne devrait pas susciter de difficultés particulières à Gennevilliers durant l'année scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43149

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 1996, page 5014

Réponse publiée le : 28 octobre 1996, page 5655